



Prévenir les risques toxiques dans les garages



L'**AINF** a soutenu l'initiative de l'ASTAV (Association de santé au travail de l'arrondissement de Valenciennes) qui a mené une enquête systématique auprès des mécaniciens-garagistes du valenciennois.
Objectif : évaluer les risques d'exposition au benzène et aux HAP (Hydrocarbures Aliphatiques Polycycliques), pour développer la prévention.





Une évaluation individuelle de l'exposition

Doser un IBE (Indice Biologique d'Exposition) dans les urines des 500 mécaniciens issus des 130 entreprises ayant participé à l'étude, une façon de connaître l'exposition individuelle de chaque salarié, de manière beaucoup plus précise qu'une analyse de l'atmosphère du garage.



L'essence dite « sans plomb » est-elle sans danger ? La question mérite d'être posée quand on sait que le plomb a été remplacé par du benzène, une substance cancérigène, responsable de l'apparition de leucémies. De même les HAP (Hydrocarbures Aliphatiques Polycycliques) que l'on trouve dans les gaz d'échappement peuvent se révéler nocifs pour la santé.

La question est d'autant plus préoccupante pour les mécaniciens des garages d'entretien de véhicules qui sont exposés aux vapeurs présentes dans l'atmosphère, et en contact direct avec l'essence lors de démontages ou de nettoyages de pièces.



Pour en avoir le cœur net, l'ASTAV (Association de Santé au Travail de l'Arrondissement de Valenciennes) a lancé en 2007 une étude auprès des 500 mécaniciens du Valenciennois, répartis dans 130 entreprises, recensés par les médecins du travail. Automobiles, poids lourds, motos, flottes d'entreprises, bus, engins de travaux publics..., l'éventail est large.



Montée dans le cadre des programmes régionaux de santé, cette étude a bénéficié du soutien technique et administratif de l'ISTNF (Institut de Santé au Travail du Nord de la France) et de l'aide financière de l'AINF.



L'exposition au risque a été mesurée en dosant dans les urines un IBE (Indice Biologique d'Exposition), c'est-à-dire un produit de la dégradation de la substance, en l'occurrence un acide trans-muconique pour le benzène et un hydroxypyrrène pour les HAP. Plus simple

à réaliser qu'un prélèvement sanguin, le dosage d'IBE permet de connaître de façon individuelle l'exposition du salarié, bien plus précisément qu'une mesure de l'atmosphère générale.

L'opération a été rendue gratuite grâce au Centre régional de toxicologie professionnelle et environnementale du CHRU de Lille et l'ISTNF réalisant les analyses d'urine et grâce au soutien financier de l'AINF.

Un questionnaire d'accompagnement a permis de connaître les conditions de travail de chaque salarié, et notamment les moyens techniques mis en œuvre pour se protéger : appareil d'aspiration de gaz d'échappement, port de gants adaptés, organisation du travail, etc. Associée au questionnaire, la mesure individuelle du taux de benzène et de HAP a permis d'identifier des situations de travail qui posaient problème, d'alerter les salariés et les employeurs concernés et de leur proposer des mesures permettant de corriger la situation.

Un travail mené de 2007 à fin 2008, d'autant plus intéressant pour les TPE qui n'ont pas toujours le temps d'examiner ces questions ni les capacités à investir dans des moyens supplémentaires de protection collective.



Médecin du travail à l'Astav

27 % des garages disposaient d'extracteurs d'air lors de la première vague d'enquête, 46 % au cours de la seconde vague. Le message de prévention a touché juste.

Quels sont les principaux résultats de votre enquête ?

Philippe Robinet : Concernant l'exposition au benzène, les résultats sont plutôt rassurants. Très peu de salariés présentent un niveau d'exposition quantifiable. Cela est en ligne avec le taux de benzène dans les carburants limité en conformité avec la réglementation. En revanche, l'exposition aux HAP s'avère plus préoccupante. Les résultats sont très variables d'un garage à l'autre. Les plus exposés sont les salariés qui réalisent la maintenance des engins de travaux publics.

Qu'est-ce que l'enquête met en évidence ?

P. R. : Essentiellement deux choses : d'abord, le passage des produits dangereux par la peau. « Les mains dans le cambouis », tout le monde connaît cette expression propre aux mécanos dans les garages. Il est important que ces professionnels portent des gants et privilégient les manches longues, car nous avons montré que les mains constituent l'une des principales portes d'entrée des substances toxiques.

Ensuite, les mauvais résultats sont en général liés à des problèmes d'organisation et au matériel de protection mis à disposition. Outre les gants, il faut noter que l'absence d'extracteurs d'air explique en grande partie la surexposition au risque des gaz d'échappement.

Quelle suite a été donnée à votre enquête ?

P. R. : L'utilisation d'un dosage individuel est très intéressante car elle nous donne le reflet exact de l'activité de chaque salarié, alors que les relevés atmosphériques sont plus généraux. Suite à l'enquête, nous nous sommes rendus dans les entreprises qui posaient problème

et avons rencontré les salariés, pour leur expliquer comment se protéger.

Une deuxième vague d'enquête dans les entreprises qui avaient de mauvais résultats a permis de montrer l'intérêt de cette démarche de prévention puisque 46 % des garages disposaient d'un extracteur d'air contre 27 % lors de la première campagne. Il faut dire que la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) a aidé à financer des équipements. Nous avons également constaté que les salariés portaient davantage leurs équipements de protection et que les comportements avaient changé : par exemple, les mécaniciens ne laissent tourner le moteur que lorsque c'est nécessaire.

Comment avez-vous diffusé vos observations ?

P. R. : Nous avons édité des documents d'information et de sensibilisation distribués aux salariés avec leur fiche de paie. Ces documents comprennent des conseils, des photos et des mises en situation. Nous avons également conçu des affichettes pour qu'elles soient exposées dans les garages. Nous avons pris le parti de créer des outils simples, en essayant de rester au plus proche des pratiques et des gestes courants dans les entreprises. Enfin, avec le concours du service audiovisuel de la CRAM Nord-Picardie, nous avons réalisé un clip vidéo à destination des apprentis et diffusé dans tous les garages concernés.

Quelles sont les retombées ?

P. R. : Elles sont importantes. Notre action a reçu un accueil favorable de la Direction du travail de Lille qui a décidé de l'étendre à l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais. Par ailleurs, j'ai appris que le ministère du Travail s'intéressait également au sujet.



Jacques Bouvet, Président de l'association AINF

« Avec l'appui de son réseau de plus de 1 000 entreprises et collectivités, l'Association diffuse les informations utiles à une prévention des accidents et maladies du travail et soutient des actions exemplaires, toujours en faveur de la prévention.

Outre l'accompagnement de ses adhérents, l'AINF engage ses moyens pour financer des projets de recherche dont la finalité est de favoriser la sécurité-santé au travail. Dans ce cadre, l'AINF a soutenu une opération exemplaire en direction des PME/TPE. L'exposition au benzène et aux HAP des mécaniciens du Valenciennois a été évaluée. La diffusion auprès de tous les salariés et de toutes les entreprises concernées des résultats de cette évaluation a favorisé le développement des bonnes pratiques en matière de prévention contre les atmosphères toxiques dans les ateliers de mécanique. »



Association INterprofessionnelle de **F**rance
pour la prévention des risques et la promotion de la sécurité et de la santé au travail
(Association reconnue d'utilité publique)